

March

28-09-2009

Les personnes qui s'inscrivent à cette journée doivent au moment de la réservation indiquer l'identité des personnes les accompagnant. En effet depuis juillet 2009, une nouvelle loi oblige les transporteurs à connaître l'identité de tous les passagers.

Merci de votre compréhension

Nathalie LE GARFF